

- Chapelle de Langroës : porte sud (murée) [*Inv. MH* : 6 mai 1927].
- Château de Kéravéon : colombier et portail d'entrée (*Inv. MH* : 19 novembre 1941).

**Ereck.** — Dépendances de l'ancien château. Voir : Questembert.

**Er-Lanic (Îlot d').** — Cromlechs. Voir : Arzon.

**Étier (L').** — Château. Voir : Béganne.

**Faouët (Le).** — Église : clocher et porche; ossuaire (*Inv. MH* : 6 juin 1933).

- Chapelle Sainte-Barbe (*Cl. MH* : 16 octobre 1906). Maison du garde de la chapelle (*Inv. MH* : 25 septembre 1928). Site de la chapelle : parties nord et est du site (partie de la parcelle n° 340, section E du cadastre, jusqu'à une limite déterminée au nord-ouest par une ligne droite joignant la limite des parcelles n°s 337 et 338 à l'angle sud de la parcelle n° 339; partie de la parcelle n° 609, section G du cadastre jusqu'à une limite déterminée au sud par une ligne droite joignant la limite sud de la parcelle n° 611 au joint de la limite des parcelles n°s 607 et 609 situé à 200 mètres du tombeau [parcelle n° 608]) [*S. Cl.* : décret du 18 mars 1939]; abords du site de « Sainte-Barbe » (parcelles n°s 799 à 823, 843 à 861 et 864 à 879, section A; n°s 132 à 137, 140 à 157, 159, 161 à 227, 230 à 252, 330 à 339, 341 à 347, 349 à 353, 354 à 376 et 378 à 380, section E; n°s 583 à 592, 592 bis, 593 à 600, 604, 605, 607, 608, 610 à 613, 616 à 623 et 626 à 635, section G du cadastre) [*S. Ins.* : 18 février 1965]. Voir également : Priziac.
- Chapelle Saint-Fiacre (*Cl. MH* : liste de 1862); pierre à inscription encastrée dans une maison près de la chapelle (*Inv. MH* : 27 octobre 1948); pierre sculptée datée de 1436 encastrée dans la maison en face du portail sud (*Inv. MH* : 25 septembre 1926).
- Chapelle Saint-Jean et son placître (*Inv. MH* : 22 juillet 1944).
- Chapelle Saint-Sébastien (*Cl. MH* : 28 décembre 1934); zone de 50 mètres autour de la chapelle vers le sud-est jusqu'au chemin et y compris ce chemin en bordure des parcelles n°s 110, 158, 159 et 157 (parcelles n°s 111 et 113, section A 1 du cadastre) [*S. Ins.* : 8 septembre 1936].
- Vieilles Halles (*Cl. MH* : décret du 18 mai 1914).
- Place de la Mairie : deux lucarnes du xvii<sup>e</sup> siècle (*Inv. MH* : 20 mars 1934).
- « Place Plantée », comportant une double rangée d'ormeaux disposés parallèlement et au sud des vieilles halles (*S. Cl.* : 21 octobre 1931).

+  
dessiner comme  
fiche atlas.